

ABSENCE INJUSTIFIER

Par **Olivier250**, le **21/11/2017** à **13:24**

Bonjour à tous,
excusez moi si le post n'est pas approprié à cette catégorie de forum je l'ai mise ici par rapports aux titre " divers et vie étudiante "

J'ai un gros problème je vous explique ma situation :

Je suis en fac de 1ère année et je vient de recevoir une lettre de ma fac me déclarant exclu de la première session d'examen du semestre 1 pour l'UE1 et l'UE5.

Les exclusions se faisant au bout de 3 absences injustifié dans chaque UE spécifique auxquels on est exclu.(dans ma fac)

Mon problème est que tout d'abord je n'ai été absent que 2 fois depuis le début de l'année donc on est loin des 6 absences minimums vu mon retrait de 2 UE

Et ensuite, comment pourrai-je contester cette décision qui me stress au plus haut points à l'approche des partiels, partiel que je n'ai peut-être plus à passer en vu de mon exclusion.

En clair ma question est :

Comment puis-je contester cette décision? Comment consulter l'intégralité de mes absences?

Je vous remercie pour ceux qui auront pris le temps de me lire et d'apporter une réponse.
(J'ai déjà cherché un peu sur le net,rien de clair)

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/11/2017** à **07:44**

Bonjour

Essayez de tirer ça au clair avec les chargés de TD des matières ou vous êtes notés absent. L'administration ne met pas les étudiants absents comme ça.

Une question : Ne vous est-il pas arrivé d'assister au TD d'un autre groupe que le votre sans en référer à l'administration ?